

## Pour info :

Le Centre Social perçoit des subventions de la Commune nouvelle, de la CAF et de la MSA.

SÈVREMOINE  
Commune nouvelle



santé  
famille  
retraite  
services  
L'essentiel & plus encore

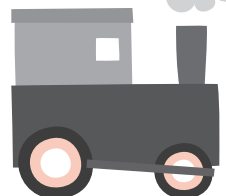
L'inscription se fait par internet via un **portail famille** (un lien vous est nécessaire, contactez-nous si vous ne l'avez pas reçu par mail).

## Participation financière des familles

Quotient Familial	Tarif à l'heure	Repas
0 à 600 €	0.59 €	3.90 €
601 à 720 €	0.95 €	3.90 €
721 à 882 €	1.15 €	3.90 €
883 à 999 €	1.65 €	3.90 €
> 1000 €	1.81 €	3.90 €

### Supplément sortie

3 € pour la demi-journée  
6 € pour la journée



\* Pensez à nous communiquer votre nouveau quotient familial en cas de changement.

- **Compris :** le goûter.
- **Non compris :** l'adhésion familiale au Centre Social Indigo (9.50€ pour l'année civile). Votre enfant peut prendre son **petit déjeuner** à l'accueil de loisirs ; mais c'est à vous de le fournir.
- Pour le règlement des factures, afin de faciliter la gestion des encaissements et pour ne pas vous obliger à vous déplacer, nous privilégions désormais le **prélèvement bancaire**. Les prélèvements auront lieu le **15 du mois suivant**. Pour cela, si vous ne l'avez pas encore fait, merci de nous transmettre le **mandat rempli et signé avec un RIB**. (téléchargeable sur le site du centre social ou le portail famille). Il est également possible de payer par carte bancaire (à l'accueil), de nous effectuer un **virement** (coordonnées bancaires affichées sur la facture) ou de nous faire parvenir à l'accueil des chèques vacances et chèques CESU avant le 10 du mois suivant si vous êtes prélevé.

# ACCUEIL DE LOISIRS

## DE 7H15 À 18H30

### 4\* - 11 ANS

\*avoir  
4 ans  
en 2024

# Mercredis Mars / Avril 2024

à la Maison de l'Enfance, rue Augustin Vincent et au restaurant scolaire, route du cimetière, St André de la Marche



Inscriptions dès le lundi 12 février sur l'Espace famille

13, 20, 27 MARS, 3, 10 et 17 AVRIL 2024

## Déroulement d'une journée à l'accueil de loisirs !

### 3 GROUPES

**Les ouistitis**  
4 / 5 ans  
ms / gs

**Les zigouigouis**  
6 / 8 ans  
CP / CE1

**Les toubifris**  
9 / 11 ans  
CE2 / CM

### DESTINATION POUR MARS AVRIL

**Toubifris** : Chine / Pays Bas

**Zigouigouis** : Angleterre, Côte D'ivoire

**Ouistitis** : Désert



7H15

Ouverture et accueil des enfants à la maison de l'enfance jusqu'à 7h40

7H45

Les Zigouigouis et les Toubifris rejoignent le restaurant scolaire et l'accueil des 2 groupes se fait là-bas. Les ouistitis restent à la maison de l'enfance

8H15

Heure de fin pour prendre son petit déjeuner (fourni par les familles)

9H30

Tous les enfants sont arrivés. Tout le monde se regroupe pour faire l'appel et présenter les activités de la matinée

12H00

Début du repas et permanence pour les enfants qui partent

12H30

Fin de la permanence du midi



13H15

Fin du repas, temps en extérieur pour tous les enfants

14H00

14H15

Les enfants retournent dans leur salle et un temps calme est réalisé

14H30

Les animateurs proposent une activité pour l'après-midi

16H00

16H15

Goûter

17H00

Début des départs

18H00

Les enfants du restaurant scolaire descendent à la maison de l'enfance

18H30

Fermeture de l'Accueil de Loisirs



### EN CAS D'ABSENCE :

Toute absence non justifiée (*une semaine avant la date*) ne sera pas remboursée sauf sur présentation d'un certificat médical ou copie d'ordonnance.

Dans tous les cas, nous vous demandons de bien vouloir prévenir de l'absence de votre enfant aux animateurs de St André (02 41 30 45 59) ou à l'Accueil du Centre Social (02 41 49 06 49 - [centresocialindigo@gmail.com](mailto:centresocialindigo@gmail.com)).

Le Centre Social Indigo est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h00. Le jeudi ouverture de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement, consultez le règlement intérieur ou contactez-nous au 02.41.49.06.49.

### OÙ DÉPOSER MON ENFANT ?

Accueil à la Maison de l'enfance pour tous jusqu'à 7h40 et après 18h.

Entre 7h40 et 18h, les enfants de maternelle sont accueillis à la maison de l'enfance et les enfants du CP au CM2 au restaurant scolaire (2 rue Jacques Prévert - route après le cimetière).

Possibilité de partir entre 12h et 12h30 et retour pour l'après-midi entre 13h30 et 14h sauf jours de sortie (horaires spécifiés pour chaque sortie)

A renouveler en ce début d'année 2024 : adhésion (9.50€ année civile) et fiche des coordonnées et infos médicales (une par enfant).

